

me prends à réfléchir sur la mentalité artistique de notre population, abondante, ce soir, comme aux représentations de fêtes nationales.

Certe, me dis-je, il faut faire de nobles exceptions et je sais bien des esprits cultivés — j'en vois disséminés dans la salle, — qu'un tout autre intérêt attire à ce concert que celui de paraître au premier rang de l'orchestre.

Mais, hélas ! à combien pourrions-nous demander sérieusement une opinion sur une question d'esthétique qui pourrait répondre. Combien peu chez nous font cas de rechercher ou de déterminer les caractères du beau dans les productions de l'art musical !

J'ai entendu dire — ne vous scandalisez pas, ceci est authentique — que François Coppée était un symboliste et Beethoven un wagnérien, ce qui n'empêchait pas l'auteur d'une pareille opinion d'être un musicien qu'on prétendait être d'un certain mérite. Je l'admets, mais son éducation musicale, puisée aux sources mêmes de l'ignorance, lui avait tellement faussé l'esprit qu'il professait naïvement les plus graves hérésies d'art, sans craindre pour sa réputation, réputation usurpée s'il en fut, car il avait cette imperturbable confiance en soi qui n'est que l'apanage de l'orgueil et de l'insuffisance.

D'autant comme lui — et ils sont nombreux chez nous, — s'arrêtent à la seule audition d'une œuvre musicale pour la juger à sa juste valeur, selon leurs prétentions, et se fient volontiers à leurs propres forces pour s'en faire une opinion définitive, comme si, pour eux, la musique bannissait les lois de la pure raison, comme s'il suffisait d'avoir des notions superficielles de l'art sans y voir les rapports et l'ordre qu'elle dicte aux choses de la nature.

* * *

Et je me laisse aller à mes pensées. Je me rappelle que Platon, le premier esthéticien de son temps, qualifiait la musique " le principe général des sciences humaines que les dieux ont donné aux hommes non seulement pour le plaisir de l'ouïe, mais encore pour établir l'harmonie des facultés de l'âme ; " que Bossuet, plus près de nous, déclarait " que les lois étaient des chansons. " Ah ! si mon noble voisin, l'auditeur si attentif, pouvait méditer avec moi ces